

La Voie à Suivre

Béréchit

748

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com

Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France
Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com



27 Tichri 5773 - 13 Octobre 2012

Rabbi David Pinto Chlita

L'intelligence a été donnée pour surmonter la matérialité

Au sujet du verset « Au commencement (Béréchit) D. créa », nos Sages ont expliqué (Béréchit Rabba 1, 4) : « Le monde a été créé pour la Torah qui est appelée 'commencement' (réchit), et pour Israël qui est également appelé 'commencement' (réchit). » En effet, la Torah et le peuple d'Israël constituent le but de la Création, et c'est en nous immergeant dans la Torah que nous donnons un sens à la Création. La Torah est l'essentiel de celle-ci et constitue son accomplissement.

La Torah a un tel impact sur quiconque l'étudie que nos Sages la qualifient d'« élixir de vie ». Elle est le fondement de tout, elle protège et sauve chacun de nous. Pourtant, étonnamment, certains grands érudits ont consacré leur vie à l'étude de la Torah pour en fin de compte tomber dans la transgression, comme ce fut le cas entre autres du grand prêtre Yo'hanan (Berakhot 29a). Comment comprendre qu'elle ne les ait pas préservés du péché ?

On ne peut pas attribuer la faute à la Torah, D. nous en garde. En réalité, c'est nous-mêmes que nous devons constamment remettre en question. Même si nous ne nous dérobons pas à notre obligation d'étudier, le moindre écart nous vaut déjà une punition. En effet, chaque petite chose, ou même un petit détail négatif causé par des érudits en Torah, prend les dimensions d'une grande montagne dans les Cieux, et cette légère faute peut nous mener vers un état de dégradation spirituelle.

La preuve nous vient du premier homme : façonné par D., il avait été créé avec une perfection extraordinaire comme le rapporte le saint Zohar (III, 306b) : « L'éclat du talon d'Adam éclipsait celui du soleil. Il était si parfait qu'il ne connaissait pas la notion de nudité, et n'avait même pas de quoi avoir honte lorsqu'il était découvert. La Création ainsi que tous les mondes dépendaient de lui. Il n'y avait en lui rien de superflu, et sa matérialité était insignifiante en regard de sa spiritualité. »

Qui est donc responsable du fait que le serpent, initialement serviteur de D., se soit transformé en un Satan rusé et impie pour détourner l'homme et l'inciter à fauter ? Adam lui-même, en ajoutant à l'ordre de D. l'interdiction de toucher à l'arbre de la connaissance (Sanhédrin 29a). Ainsi, le principe que nous avons de poser des limites et des barrières pour chaque mitsva provient de la présence du mauvais penchant en nous et de notre incapacité à y résister. C'est pourquoi les Sages ont institué une barrière à la Torah, afin de nous éloigner de l'épreuve et de la transgression.

Mais lorsque, au premier jour de sa création, Adam a reçu l'ordre de ne pas consommer de l'arbre de la connaissance, il n'avait aucune raison d'ajouter une haïe à cette mitsva sous prétexte que les femmes ont l'esprit léger (Chabbat 33b). En effet, le serpent ne possédait pas encore le potentiel de devenir le Satan : il n'avait pas encore la ruse

nécessaire pour détourner 'Hava et l'inciter à manger de l'arbre de la connaissance, tout comme il n'a pas introduit en eux de mauvaises pensées quand ils étaient nus.

Il aurait dû être conscient du fait que l'esprit de D. était ancré en lui dans les proportions qui lui permettaient de discerner le bien du mal. Il a loué D. pour avoir introduit en lui un souffle de vie rendant son côté bon et spirituel considérablement supérieur à son aspect matériel. Il n'avait donc aucun besoin de consommer du fruit de l'arbre de la connaissance pour être capable de distinguer le bien du mal, car son immense sagesse dépassait sa matérialité.

Adam aurait dû comprendre que tout excès de sagesse cause du tort, comme le dit Kohélet (1, 18) en allusion : « Accroître sa science, c'est accroître sa peine. » Il devait représenter la perfection et la bonne mesure en toute chose ; pourquoi a-t-il donc cherché de nouveaux risques et des grandes épreuves en ajoutant une interdiction qui ne lui avait pas été imposée ?

Il l'a fait parce qu'il soupçonnait sa femme d'avoir l'esprit léger, ce qui n'était pas le cas puisque le mauvais penchant n'existait pas encore : en effet tous deux étaient nus, mais dans la sainteté, la pureté et sans aucune légèreté. C'est en ajoutant cette mesure de précaution qu'il a ouvert, à tort, une porte au mal, et a permis au serpent de séduire 'Hava en la poussant vers l'arbre sans qu'elle meure.

Un autre grief peut être imputé à Adam pour avoir ajouté à l'ordre de Hachem. En effet contrairement à son appréciation, 'Hava était intelligente puisque lors de sa création D. l'avait dotée d'une sagesse particulière. Nos Sages enseignent (Nida 45b) que la femme a reçu plus d'intelligence (« bina ») que l'homme, ainsi qu'il est dit « Hachem-D. construisit (« Yiven », de même racine que « bina ») la côte (...) pour en faire une femme » (Béréchit 2, 22).

S'il en est ainsi, du fait de cette intelligence particulière, 'Hava n'aurait pas dû oser consommer de l'arbre, même si elle l'avait touché, en raison de l'injonction divine et de sa sagesse. Mais elle a été trompée, car du fait qu'Adam lui avait mal transmis l'ordre de D., elle a pu croire qu'en touchant l'arbre elle l'avait déjà transgressé. C'est pourquoi le reproche adressé à Adam est lourd.

De cette manière, la faiblesse d'Adam a été découverte : il n'avait aucune raison d'établir de barrière ni pour lui, ni pour sa femme. Il n'avait rien à craindre, car depuis l'origine il était relié à Hachem et à la sainte Torah.

Paris

Lyon

Marseille

18:48

18:42

18:42

Allumage

19:48

19:40

19:38

Fin



On vous attend !

« Car Hachem D. n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait pas d'homme pour cultiver la terre. » (Béréchit 2, 5)

Pour quelle raison n'avait-il pas fait pleuvoir ? Parce qu'« il n'y avait pas d'homme pour travailler la terre ». Il n'y avait donc personne qui soit capable d'apprécier les bienfaits de la pluie. Et lorsque l'homme est arrivé, il a reconnu que la pluie était nécessaire au monde. Il a prié pour elle, et elle est tombée. C'est alors que les arbres et les végétaux se sont mis à pousser. Rachi nous décrit que le monde entier attendait la prière de l'homme. Les arbres et les végétaux, les animaux et les oiseaux. Ils avaient tous besoin d'eau pour pousser et vivre, et ils attendaient donc tous que l'homme prie Hachem. Alors la pluie est descendue, et tous ont été arrosés et ont pu continuer à vivre.

D. attendait la prière d'Adam. Il attend nos prières, à chaque génération. Nous espérons tous une bonne santé, une bonne subsistance, l'abondance matérielle, la satisfaction des enfants etc. La liste des délivrances et autres bénédictions qui attendent que nous adressions nos prières au Créateur est encore longue.

Dans ce contexte, voici l'histoire extraordinaire d'Avraham, un jeune argentin qui avait soif de Torah et qui a fait le sacrifice de quitter toute sa famille pour aller étudier en Israël, à la yechivat Poniewitz de Bnei Brak.

Avraham ne connaissait pas bien l'hébreu, et il en était honteux. Un jour, le gaon Rabbi Mikhel Yéhouda Lefkovitz lui a posé une question à laquelle il n'a pas répondu. « Pourquoi ne réponds-tu pas ? » a insisté Rabbi Mikhel Yéhouda, sans succès.

Quelque temps plus tard, le Rav a croisé Avraham dans le couloir et lui a demandé à nouveau « Pourquoi ne réponds-tu pas aux questions ? » et, en penchant la tête, le jeune homme a avoué : « Je n'ose pas... »

Rabbi Mikhel Yehouda était ébranlé. Il éprouvait beaucoup de peine pour Avraham qui fournissait tellement d'efforts pour l'étude de la Torah, mais se trouvait ainsi dans l'embarras et l'humiliation. Le Rav en était très chagriné et n'a retrouvé la tranquillité qu'après avoir proposé à son élève : « Je veux que tu viennes étudier avec moi deux fois par semaine. Chaque fois vingt minutes. »

Le jeune homme a essayé de s'esquiver. Qui était-il pour devenir le partenaire d'étude du Roch Yéchiva ? Mais Rabbi Mikhel Yéhouda ne l'a pas laissé se dérober. Il l'a convaincu, et la 'havrouta a été fixée. Chaque semaine, Avraham venait étudier avec le Rav : sa compréhension dans l'étude s'est améliorée, il a acquis plus de confiance en lui, et sa position sociale dans la yéchiva est devenue meilleure.

Plus les années passaient, plus Avraham évoluait dans la Torah. Par la suite, il est rentré en Argentine et s'est marié. Mais l'amour de la Torah l'a poussé à repartir en Israël, environ six mois plus tard.

Il y est arrivé dix jours après le début de la période d'hiver (zman 'horef) qui durait six mois. Tous les avrekhim étaient déjà en 'havrouta, et il ne trouvait pas de partenaire d'étude. Il est passé d'un avrekh à l'autre pour chercher un compagnon d'étude, en vain. Alors il est allé demander conseil à Rav Tsvi Grinheiz, qui lui a répondu : « Priez ! »

Avraham est ressorti, et allait commencer à prier, lorsqu'il a soudain pensé qu'il n'y avait aucune raison de prier pour une telle chose !

Il est donc reparti chez le Rav pour lui demander ce qu'il pouvait faire « concrètement ». Mais le Rav a répété : « Priez Hachem. » « Je m'excuse, a répliqué Avraham, mais j'aimerais savoir pour quoi prier exactement ? Pour qu'apparaisse ici un nouvel avrekh ? Ils se sont déjà tous organisés, que puis-je demander ? »

Le Rav lui a répondu : « Apportez un sidour. » « Non, s'est entêté Avraham, je veux comprendre en quoi il est possible de prier à ce sujet. » On a apporté un sidour, et l'ouvrant à la page de la bénédiction « Qui ressuscite les morts », le Rav a lu : « 'Qui est comme Toi, auteur d'actes de bravoure, et qui Te ressemble, Roi qui fait mourir et vivre, et fait

pousser la délivrance.' » Que signifie 'Qui fait pousser la délivrance' ? Il n'est pas écrit 'Qui apporte la délivrance' : il ne s'agit pas d'une délivrance qui se trouvait à Tel-Aviv, et que D. transfère à Bnei Brak. Il est marqué que Hachem 'fait pousser la délivrance', à l'image d'une terre déserte où pousserait soudain un arbre.

Avez-vous compris à présent pour quoi prier ? Suppliez D. de vous faire pousser la délivrance ! Certes, vous ne voyez pas comment une délivrance peut arriver dans ce domaine ; à vos yeux, selon la logique, il n'y a aucune solution à ce problème. Tout cela est juste. Mais priez malgré tout pour que D. fasse apparaître une solution. »

Rabbi Avraham s'est mis à prier pour que Hachem lui envoie une délivrance.

Il a prié du fond du cœur et quelques jours plus tard, le Rav Mena'hém Schlesinger, un des plus éminents avrekhim du Collel, lui a proposé de devenir son partenaire d'étude. Rabbi Avraham était stupéfait : « Vais-je étudier avec lui ? Vais-je me rendre ridicule ? Il mettra deux jours à comprendre qui je suis et se séparera tout de suite de moi... »

Il a donc essayé de se dérober : « Non, je m'intéresse pour l'instant à quelqu'un d'autre qui pourrait me convenir. » Deux jours plus tard, Rav Schlesinger, le meilleur avrekh, est revenu vers lui :

« Peut-être voudriez-vous étudier avec moi ? »

« Non. » Rabbi Avraham rougit, gêné. « Je vois que vous êtes déjà pris. »

« Non, mon partenaire et moi ne sommes pas satisfaits de notre étude commune. Ce n'est pas une réussite. »

« Qui dit que ce serait une réussite avec moi ? »

« J'ai discuté avec vous de l'étude, et j'ai vu que ça pouvait convenir. »

« Ah, a répondu Rabbi Avraham, discuter de l'étude n'est pas comme étudier en 'havrouta. Ce sont deux choses complètement différentes. Je ne pense pas que vous serez satisfait de l'étude avec moi. »

Quelques jours plus tard, Rav Schlesinger s'est à nouveau adressé à lui : « Faites-moi plaisir, étudions ensemble pendant trois jours. Si cela ne vous convient pas, vous pourrez partir ! »

Ils ont donc entamé une 'havrouta qui n'a pas duré seulement trois jours, mais qui s'est prolongée pendant six années particulièrement fructueuses, comme le rapporte le livre « Oumatok Haor ».

Car la prière a fait pousser la délivrance !

Garde Ta langue

Réparation de la faute de la parole

Après un discours public dans lequel j'avais démontré la gravité de cet interdit, quelqu'un m'a posé la question : « Je sais que j'ai transgressé cet interdit des centaines de fois, et je ne me souviens même plus des noms des personnes pour aller leur demander pardon ! De plus, comme je suis un ben Torah, nombreux sont ceux qui m'ont pris en référence et ont appris de moi à ne pas surveiller leurs paroles ! Comment pourrais-je à présent me faire pardonner par le Maître du monde ? » Voici la réponse : nos Sages ont dit « Les tsaddikim se font pardonner par le même élément avec lequel ils ont fauté. » C'est pourquoi cette personne devra enseigner ces notions en public, en se basant sur les ouvrages des décisionnaires qui donnent la halakha à ce sujet (Le Rambam dans la chapitre 7 de Hilkhot De'ot, et le Séfer Ha'Hinoukh dans la parachat Kedochim : il y est expliqué que cet interdit n'est pas inférieur aux autres interdits de la Torah, et que dans de nombreux détails il est même plus grave. Il devra donc enseigner tous ces principes et s'efforcer de les mettre en application. Alors Hachem lui pardonnera certainement ses fautes passées, et l'aidera à ne plus trébucher à l'avenir. Que D. aide tous ceux qui Le craignent à se comporter ainsi, et qu'Il amène la délivrance, rapidement et de nos jours, Amen.

(Kevod Chamayim)

« Celle-ci sera nommée « icha » (femme), parce qu'elle a été prise de « ich » (l'homme). » (2, 23)

On connaît l'enseignement de Rabbi 'Akiva : « Si un homme et une femme sont méritants, la présence divine se trouve parmi eux. S'ils ne le sont pas, le feu les dévore. » Rachi explique : « D. a divisé Son nom (Y-A-H) pour l'installer en eux, en plaçant le 'youd' dans le mot ich (homme), et le 'hé' dans le mot icha (femme) » (Sota 17a). Pourquoi a-t-Il donné le « youd » à l'homme, et le « hé » à la femme, et non l'inverse ?

Le Maguid de Brisk, Rabbi Eliakim Ga'atsil, rapporte l'explication donnée par nos Sages dans le traité Mena'hot (29b) sur le verset « Voici les origines du ciel et de la terre lorsqu'ils ont été créés » : ce monde-ci a été créé avec un « hé », et le monde à venir a été créé avec un « youd ».

C'est pour cette raison que le « youd » a été attribué à l'homme : pour enseigner qu'il est concerné par le domaine du monde futur, et qu'il n'a donc pas à écouter sa femme à ce sujet.

En revanche la lettre « hé », par laquelle ce monde-ci a été créé, a été attribuée à la femme, car les domaines touchant au monde matériel sont de son ressort, et le mari doit donc écouter ses conseils à ce sujet.

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; Je lui ferai une aide contre lui. » (2, 18)

« S'il est méritant elle sera une aide, et s'il ne l'est pas elle sera contre lui » (Yébamot 63a).

Rabbi Avraham Azoulay écrit dans son ouvrage « Hessed LeAvraham » que cette attitude, qualifiée d'« aide » ou de « contre lui », ressemble au fonctionnement du principe « mesure pour mesure » adopté par D. : tout comme un homme se conduit envers Hachem, sa femme se conduira vis-à-vis de lui.

C'est le sens du principe énoncé par nos Sages « S'il est méritant elle sera une aide, et s'il ne l'est pas elle sera contre lui » : elle se révoltera contre lui tout comme lui se rebelle contre son Créateur.

Ainsi, un ben Torah qui verra sa femme ne pas le respecter devra attribuer cette situation à son propre comportement vis-à-vis de Hachem. Il ne devra donc pas s'en prendre à son épouse, car il est le seul responsable de cette situation.

Cependant, Rabbi Avraham Azoulay précise : « Ce principe concerne uniquement les tsaddikim. En effet, les impies parviennent parfois à se faire respecter en usant de violence et de menaces. »

« Au commencement, D. créa le ciel et la terre. » (1, 1)

D. nous a enjoint de craindre beaucoup de choses en ce monde : craindre son père et sa mère, comme il est écrit « Que chacun craigne sa mère et son père » (Vayikra 19, 3), craindre le roi, et aussi les Sages. Nous devons également craindre d'être l'objet de soupçons et l'éviter. Quelqu'un pourrait parfois, pour accomplir cette mitsva de crainte, en venir à négliger certaines mitsvot de D. en l'honneur du roi ou de son père, par exemple. C'est pourquoi il est fait allusion ici, au tout début de la Torah, au fait que la crainte du Ciel est une priorité, ce qui concerne la terre ne venant qu'ensuite. Ce sont des détails desquels nous devons nous soucier. Tel est le sens du verset « Soyez (d'abord) quittes envers D., et (ensuite) envers Israël » (Bemidbar 32, 22). Ainsi, la mitsva de craindre autrui ne peut être accomplie que si elle n'entraîne aucune autre transgression de la Torah.

Il nous est interdit d'écouter le mauvais penchant

« Et à l'homme Il dit : 'Parce que tu as cédé à la voix de ton épouse et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais enjoint de ne pas manger' » (Béréchit 3, 17).

C'est surprenant : la faute d'Adam se résume-t-elle au fait d'avoir écouté son épouse ? Sa véritable erreur n'est-elle pas d'avoir mangé du fruit de l'arbre qui lui avait été interdit par D. ? Quel est donc le sens de la phrase « Parce que tu as cédé à la voix de ton épouse » ? Voici l'explication qu'en donne Rabbeinou Yona dans Cha'arei Techouva (2, 10) :

Imaginons quelqu'un qui tient compte des leçons des Sages et des prédicateurs, les écoute, s'y soumet, se repent et accepte toutes leurs remontrances sans exception. Un tel homme se verra passer de l'obscurité à une lumière éclatante en un court instant. En effet, au moment où il écoute et entend, où son cœur comprend, se repent, accepte les paroles du prédicateur, et s'engage à agir désormais conformément aux enseignements des détenteurs de la Torah, il a réussi à se repentir et est devenu un autre homme. Par cette décision et sa résolution à suivre une meilleure voie, il acquiert un mérite et une récompense pour toutes les mitsvot qu'il accomplira et les leçons de morale dont il tiendra compte. Heureux est-il, car il a donné une valeur à sa vie en un instant. Ainsi nos maîtres ont demandé (Mekhilta Bo 12, 28) au sujet du verset « Les enfants d'Israël se mirent en devoir d'obéir » (Chemot 12, 28) : « Ont-ils agi immédiatement ? Non, ils ont attendu le quatorzième jour du mois pour cela ! Mais puisqu'ils s'étaient engagés à respecter cette mitsva, le texte les considère comme l'ayant déjà accomplie. »

Nos Sages enseignent (Avot DeRabbi Nathan, Chapitre 22) : « Celui dont les actes sont plus nombreux que la sagesse verra sa sagesse subsister », comme il est écrit (Chemot 24, 7) « Nous ferons et nous écouterons. » Autrement dit, quiconque s'est engagé sincèrement à respecter la Torah et à agir selon l'enseignement des Sages et les lois qu'ils édictent obtient une récompense pour toutes les mitsvot, parce que ses oreilles ont été attentives aux paroles de Torah. Puis chaque jour il fera appel à ses maîtres, les fréquentera assidûment, et apprendra de tous ses enseignants. Il deviendra alors un homme dont « les actes sont plus nombreux que la sagesse » : avant même d'avoir agi, il a acquis le salaire de ses actes, parce qu'il s'était engagé ! C'est d'ailleurs ainsi qu'ont agi les bnei Israël au Sinaï en déclarant « Nous ferons et nous écouterons », faisant ainsi précéder l'acceptation d'agir à la compréhension des commandements. Remarquons que dans le domaine profane, nos actes ne peuvent jamais dépasser nos connaissances !

Nous méritons la vie uniquement si nous écoutons la voix de nos Sages, et plaçons la pratique des mitsvot avant leur étude. De cette affirmation, nous pouvons déduire l'attitude à éviter. Il ne faut pas écouter le conseil du mauvais penchant qui nous incite à la transgression. Faisons d'abord la mitsva, et ensuite seulement écoutons-le. Une fois que la mitsva aura été accomplie, le mauvais penchant n'aura évidemment plus rien à dire !

Le premier homme est arrivé à la transgression uniquement parce qu'il n'a pas fait précéder l'écoute par l'action. Il a d'abord prêté attention aux paroles du mauvais penchant rapportées par 'Hava, s'est immédiatement laissé séduire et a fauté. Mais s'il n'avait pas écouté le yetser hara, il n'aurait pas fauté du tout ! C'est pour cela que la Torah dit « parce que tu as cédé à la voix de ton épouse ». Ainsi, son erreur est d'avoir fait devancer la réflexion par l'action. C'est pourquoi Hachem lui a dit : « Si tu avais pris en compte Mon ordre, Je t'aurais considéré comme l'ayant effectivement respecté. A ce moment là, le yetser hara n'aurait plus eu de prise sur toi. Mais puisque tu as commencé par l'écouter, tu as été amené à transgresser Ma parole. »

Les cèdres du Liban

Chimon HaTsaddik

La semaine qui vient verra l'anniversaire de la mort du saint Tanna Chimon HaTsaddik, qui faisait partie des derniers membres de la Grande Assemblée (Knesset Haguédola). Selon la tradition évoquée dans la Guemara, le jour de la mort du Tanna Chimon Hatsaddik est le 29 Tichri, sept jours après la fête de Soukot.

La Guemara raconte que Chimon Hatsaddik a informé les Sages de sa génération qu'il allait mourir cette année-là, à cause de quelque chose qui lui était arrivé. Il était cohen gadol, et les Sages racontent (Yoma 39b) : « L'année où est mort Chimon Hatsaddik, il leur a dit : « Je vais mourir cette année. » Ils lui ont demandé comment il le savait.

Il a répondu : « A chaque Yom Kippour, je voyais un vieillard vêtu de blanc, enveloppé d'un manteau blanc, rentrer avec moi dans le Saint des Saints et sortir avec moi, et aujourd'hui j'ai vu un vieil homme vêtu de noir, enveloppé d'un manteau noir, entrer avec moi, et il n'est pas sorti avec moi. »

En effet, après la fête, il a été malade pendant sept jours et il est mort.

Les Sages nous racontent toute une série de miracles extraordinaires qui se produisaient dans le Temple lorsque Chimon HaTsaddik était en vie, et qui ont disparu à partir de sa mort. Voici un passage de la Guemara :

« Pendant les quarante ans où Chimon HaTsaddik était cohen gadol, le sort [qui désignait le bouc pour Hachem] tombait toujours à droite, à partir de là il tombait tantôt à droite tantôt à gauche. Et le fil écarlate devenait blanc (Rachi : c'était un signe que le Saint, béni soit-Il avait pardonné à Israël), à partir de là parfois il blanchissait, et parfois il ne blanchissait pas. La flamme occidentale brûlait (Rachi : c'est un témoignage que la Chekhina repose sur Israël), à partir de là parfois elle brûlait et parfois elle était éteinte.

Le feu de l'autel était fort et les cohanim n'avaient pas besoin d'apporter du bois, en dehors des deux bûches destinées à accomplir la mitsva d'apporter du bois, et à partir de là parfois il était fort et parfois non. Il y avait une bénédiction dans le omer, les deux pains [de Chavouot] et le pain de proposition, et tout cohen qui en mangeait le volume d'une olive était rassasié, ou même en laissait ; à partir de là, il y a eu une malédiction dans le omer, les deux pains et le pain de proposition... »

Dans le traité Yoma (69a), il est dit que les Koutim (à la quarantième année de la construction du Deuxième Temple) avaient incité Alexandre de Macédoine à détruire le Temple. Il avait accepté et leur en avait donné le droit.

On vint en avertir Chimon HaTsaddik. Que fit-il ? Il revêtit les vêtements du Grand Prêtre, s'en enveloppa et prit avec lui des notables avec des torches à la main. Quand Alexandre le vit, il descendit de sa monture et se prosterna devant lui. On lui dit : « Un grand roi comme toi se prosterne devant ce juif ? » Il répondit : « L'image de cet homme vainc mes ennemis devant moi quand je suis en guerre. » Il leur demanda : « Pourquoi êtes-vous venus ? » Ils répondirent : « Est-il possible que le Temple dans lequel on prie pour vous et pour votre royaume soit détruit,

que vous ayez permis à des idolâtres de le détruire ? » Il leur a demandé : « Qui cela ? »

Ils ont répondu : « Ces Koutim qui se tiennent devant vous. » Il a dit : « Ils sont entre vos mains. » Immédiatement, ils leur ont percé les talons, les ont attachés à la queue de leurs chevaux et ils les traînaient sur des chardons et des ronces jusqu'à arriver au mont Guerizim.

Quand ils arrivèrent au mont Guerizim, ils l'ont labouré et y ont semé des vesces, comme ceux-là avaient voulu faire à la maison de D., et on a fait une fête de ce jour-là (le 28 Tévet).

Le miracle de l'huile

Dans le livre « Cha'arei Yérouchalayim », Rabbi Moché Reicher raconte un miracle de l'huile qui s'est passé dans le souterrain de Chimon HaTsaddik : Dans le souterrain du tombeau, il y avait une bougie perpétuelle qui brûlait constamment sans s'éteindre. Un jour, la veille du Chabbat, deux hommes qui avaient pris sur eux cette mitsva vinrent pour allumer la flamme perpétuelle et ne trouvèrent pas assez d'huile pour qu'elle brûle tout le Chabbat.

Comme ils n'avaient aucune autre possibilité à une heure aussi tardive, ils remplirent la quantité qui était en leur possession, à savoir deux onces d'huile (au lieu des sept que la lampe contenait), et ce Chabbat-là se produisit un miracle extraordinaire, cette petite quantité d'huile brûla pendant tout le Chabbat.

Rabbi Moché Reicher souligne que les intéressés l'ont signalé au beit din de Jérusalem, et ils ont promis par la Torah qu'ils n'avaient rien ajouté et n'avaient pas exagéré la vérité en quoi que ce soit !

Les Hommes de Foi Histoires des justes de la famille Pinto

Je te promets

Rabbi Assaraf Temstot, roch collel de « Zikhron Chelomo Vé'Haïm » qui porte le nom des tsaddikim Rabbi Chelomo Temstot zatsal et Rabbi 'Haïm Assaraf zatsal, a raconté à notre maître Rabbi David 'Hanania Pinto chelita l'histoire suivante :

Rabbi Assaraf s'est marié en 5727, et trois ans après son mariage il n'avait pas encore eu d'enfant. Pendant toutes ces années, il avait prié Hachem de lui donner une descendance, et espérait de bonnes nouvelles. En Tamouz 5729, alors qu'il étudiait au collel, il a rencontré une kouchia difficile qu'il n'arrivait pas à expliquer. Et voici qu'en rêve il a vu Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège, qui venait lui donner la solution. Ensuite, Rabbi 'Haïm lui a dit : Je te promets que tu auras une descendance.

A Pessa'h 5730 lui est né un fils, qu'il a appelé 'Haïm. Et depuis, jusqu'à aujourd'hui, le mérite du tsaddik Rabbi 'Haïm l'accompagne, et l'aide de Hachem plane au-dessus de lui.